

LES ÉCRITS SPIRITUELS DE QUÉBEC
LA RELATION DE 1654
XLVIII

1 Le matin, 4^e de mai de l'an 1639, nous partîmes de
2 chez nos Mères pour aller entendre la messe à l'Hôpital
3 et y prendre trois de leurs sœurs, qui devaient s'embarquer
4 avec nous, pour aller fonder un monastère en
5 Canada, par la piété de Madame la duchesse d'Aiguillon,
6 leur fondatrice (1).

7 Pendant tant d'allées et de courses que nous avons
8 faites depuis notre partement de Tours, mon esprit
9 et mon cœur n'étaient pas où mon corps était. Il me
10 tardait que le moment n'était venu que je fusse en état
11 de pouvoir effectivement risquer ma vie pour Dieu, pour
12 lui pouvoir rendre ce petit témoignage de mon affection,
13 en reconnaissance de ses grandes et immenses miséricordes
14 sur moi, sa chétive créature. Je voyais que ce
15 n'était rien que ma vie; mais le néant que j'étais ne
16 pouvait pas davantage, joint mon cœur et mes amours.
17 Voyant donc que j'étais proche d'en venir aux actes
18 effectifs en m'embarquant, et tout moi-même étant en
19 cette disposition dans un sentiment qui m'emportait,
20 je me prosternai devant le très saint sacrement, dans le
21 chœur des Révérendes Mères Hospitalières, où je fus

2 la sainte messe à l'Hôtel-Dieu 16 sinon que j'y joignais encore mon cœur et 17 venir] à l'exécution et aux effets 19 disposition] [et] dans un sentiment

22 assez longtemps. J'expérimentai lors, que le Saint-Esprit
23 possédait mon âme, lui donnant des motions conformes
24 à l'acte que j'allais faire, en témoignage de l'amour que
25 je voulais rendre au suradorable Verbe Incarné, auquel
26 je me donnais. Ô Dieu! qui pourrait dire ce qui se passa
27 en cette donation et à l'abandon de tout moi-même?
28 Je ne le saurais exprimer. De mon côté je voyais, et
29 l'Esprit qui me conduisait en rendait témoignage à ma
30 conscience, que je n'avais jamais rien fait de si bon
31 cœur, et j'expérimentais que le sacré Verbe Incarné,
32 le Roi et Monarque de toutes les nations, aimait et
33 agréait ma donation.

34 Étant en cet entretien avec lui, Madame la Gouvernante
35 de Dieppe^a a nous fit l'honneur de nous venir pren-
36 dre en son carrosse, pour nous mener au bord de la
37 mer^b. Nous étions de tous côtés entourées de monde,
38 et cependant mon esprit était si fortement occupé, qu'à
39 grand'peine pouvait-il se divertir de son attention et
40 entretien avec le suradorable Verbe Incarné. L'on n'eût
41 pas jugé cela à me voir à l'extérieur, lequel faisait tout
42 ce qui était convenable, avec une façon [qui] semblait
43 dégagée. Lorsque je mis le pied en la chaloupe qui nous

22 *longtemps*] [*pour adorer la Majesté de Dieu et m'offrir à elle en perpétuel holocauste*]
23 *donnant*] *des mouvements* 24 *faire*] *en récompense* 31 *et* [*d'ailleurs*] *j'expérimentais*

a. Madame de Montigny, fondatrice d'un couvent d'Ursulines.

b. C'est alors que les partantes firent leurs adieux à M. de Bernières, qui allait rentrer à Caen et se constituer le procureur du monastère de Québec jusqu'à sa mort.

44 devait mener en rade, il me sembla entrer en paradis,
 45 puisque je faisais le premier pas qui me mettait en état
 46 et en risque de ma vie^c pour l'amour de lui, qui me
 47 l'avait donnée. Je chantais en moi-même les miséricordes
 48 d'un si bon Dieu qui me conduisait avec tant
 49 d'amour au point que j'avais désiré il [y] <avait>
 50 si longtemps^d (2).

51 Tout le temps que dura la traversée de la mer me
 52 fut intensivement et actuellement un continuel sacrifice (3)
 53 m'offrant nuit et jour dans les périls continuels

45 en état] de risquer 50 longtemps. [Cependant on lève l'ancre, on étend les voiles, le vent nous emporte, et de la sorte, je quitte la France dans le dessein de n'y retourner jamais et de consacrer ma vie au service des nations sauvages, pour les apprivoiser et les assujettir à leur roi légitime, mon céleste et divin Époux. — Il y avait longtemps que mon esprit avait pris la route de Canada et qu'il voyageait dans les grandes et vastes forêts de ce Nouveau Monde pour chercher les moyens de faire quelque chose pour la gloire de Dieu et pour le service des Sauvages. Mon corps, se voyant dans l'impuissance de le suivre, était cependant dans une violence qui le faisait gémir et qui m'eût fait de la peine, si la volonté de Dieu ne (se) fût entièrement rendue la maîtresse de la mienne. Mais dès que je me vis séparée de la France et que je sentis que mon corps suivait mon esprit sans que rien lui fît obstacle, je commençai à respirer à mon aise, dans la pensée qu'ils se joindraient bientôt et qu'ils se serviraient mutuellement dans l'accomplissement des desseins de Dieu. Je continuai le voyage avec les mêmes sentiments que je l'avais commencé, car comme je m'étais embarquée avec une joie entière de mon cœur, voyant qu'il fallait m'abandonner aux dangers pour l'amour de mon céleste Époux, je continuais ma route avec le même plaisir et la même consolation intérieure, surtout me voyant continuellement exposée à un élément infidèle qui me tenait toujours en risque de ma vie.] 51 Tout le temps] de la traverse de la mer

c. *En état et en risque de ma vie.* Telle est bien la leçon de l'original, et il ne semble pas qu'il y ait de lacune dans le manuscrit à cet endroit. L'expression *en risque de ma vie* sera corrigée par Dom Claude Martin, qui écrira *en état de risquer ma vie*, mais il va la reprendre textuellement à la fin de la longue addition qu'il a insérée dans son imprimé. Le texte du manuscrit est trop concis; il signifie : en état de pouvoir risquer et en risque effectif de ma vie.

d. Dans l'imprimé de Dom Claude Martin, l'article XLVIII est divisé en deux. La coupure se fait ici. La première partie termine le troisième livre de *La Vie de Marie de l'Incarnation*, la seconde commence le quatrième. En guise de conclusion au troisième livre et de prélude au quatrième, Dom Claude Martin insère dans le texte original une longue addition qui nous paraît tout entière de sa main : cette interpolation n'est en effet dans sa plus grande partie qu'un développement de traits précédemment fournis par la *Relation*.

54 en holocauste à mon divin et céleste Époux. Lorsqu'une
 55 glace grosse^e..... à ce que disaient ceux du
 56 vaisseau, parut dans une brune et comme une furie,
 57 venait vis-à-vis de la flèche du navire et l'allait fendre
 58 en deux, tout l'équipage criant : « Miséricorde! nous
 59 sommes perdus! » — ce qui fit dans cet empressement
 60 de mort, qui selon toutes les apparences humaines était
 61 inévitable, que le Révérend Père Vimont^f donna l'absolution
 62 générale à tous, tant on se voyait proche de la
 63 mort^g, — mon esprit et mon cœur étaient dans une
 64 paix et tranquillité autant grandes qu'elles se pouvaient
 65 posséder; je ne ressentis pas un seul mouvement de
 66 frayeur, mais en un état^h tout prêt pour faire un holocauste
 67 de tout moi-même avec l'agrément de la privation
 68 de voir nos chers Sauvages. J'avais en vue toutes les
 69 grâces et faveurs que Notre-Seigneur m'avait faites
 70 au sujet du Canada, son commandement, ses promesses...

54 en holocauste] dans les périls qui se présentaient incessamment [et surtout dans un accident que je vais dire et qui ne sera pas moins incroyable à ceux qui l'entendront qu'il fut effroyable à ceux qui le virent] 55 Ce fut une glace grosse [jusqu'au prodige]..., laquelle paraissant dans une brune et venant fondre sur nous d'une furie et impétuosité incroyable, ne nous menaçait de rien moins que d'un assuré naufrage. Tout le monde criait 62 proche du naufrage 63 [Pendant tout ce bruit] mon esprit

e. Dom Claude Martin note que « la Mère de l'Incarnation parlant de cette grande et effroyable glace... a oublié un mot par lequel il est évident qu'elle avait dessein d'en faire connaître la grandeur » (*Vie*, p. 396). Cette omission, on le voit, a passé dans notre manuscrit où elle est une preuve de sa fidélité matérielle.

f. Barthélemy Vimont (1594-1667) avait fait un premier séjour au Canada en 1629-1630, comme missionnaire au Cap-Breton. Il y revenait en 1639 pour prendre la direction générale des Missions de la Nouvelle-France. Il restera au Canada jusqu'en 1648 où il repassera en Europe.

g. La *Vie* a remanié tout ce passage dont elle a jugé la rédaction trop confuse. En réalité, de simples signes de parenthèse comme ceux que nous avons ajoutés dispensent de toute retouche, le texte devenant par là suffisamment clair.

h. *Mais en un état* sous-entendu : *mais je me sentis en un état.*

71 etc., et mon esprit se trouvait en un dépouillementⁱ de
 72 mourir ou de vivre. Toute ma pente était dans l'accomplissement
 73 des volontés de Dieu qui, dans toutes les
 74 apparences, s'allait effectuer par notre mort. Madame
 75 notre fondatrice se tenait comme collée à moi, à ce que
 76 nous mourussions ensemble. Je disposai mes habits à
 77 ce que, lorsque le débris^j se ferait, je pusse n'être vue
 78 qu'avec décence. À cette extrémité, le Révérend Père
 79 Vimont fit un vœu à la sainte Vierge au nom de tous.
 80 Ma compagne, la Mère Marie de Saint-Joseph, commença
 81 les litanies de cette divine Mère que tout le monde
 82 poursuivit. Lors, en un instant, le pilote qui gouvernait,
 83 auquel l'on commandait de mettre le gouvernail d'un
 84 côté, sans qu'il y mît rien du sien, il le tourna d'un autre,
 85 < tant >^k qu'il fit faire un tour au vaisseau, ce qui fit
 86 que la monstrueuse glace qui, à l'heure, n'en était pas à
 87 la longueur d'une pique vis-à-vis la flèche, se trouva au
 88 côté. Nous l'entendîmes frayer^l, tant elle était proche.
 89 C'était un miracle évident; aussi tout chacun cria :
 90 « Miracle! » Je vis cette horrible glace. La brune nous
 91 empêcha d'en voir la cime. Ce que je vis me parut

72 dans une indifférence de 78 en sorte que quand le fracas se 80 Vimont] [qui ne voyait plus de remède naturel à un si grand mal] 85 autre] ce qui fit faire 90 Ce fut un miracle évident] [qu'elle ne nous causa aucun dommage]

i. Dépouillement de désirs quant à la mort et quant à la vie.

j. *Débris*, brisement.

k. Ms : *sans*.

l. *Framer*, frotter contre, frôler. Terme de l'ancien français.

92 épouvantable, et je n'eusse jamais cru que la mer eût
93 pu porter une si lourde masse sans couler à fond. C'est
94 que nous avons été jetés par les tempêtes du côté du
95 Nord (4). Durant tout l'effroi de l'équipage, j'avais au
96 fond de mon âme un sentiment que nous arriverions à
97 bon port à Québec. Cela ne m'empêcha pas que je ne me
98 tinsse dans les actes que Dieu voulait pour lors de moi.
99 Lorsque cela arriva, nous nous étions confessées et
100 communiées et venions de chanter les Heures de l'Office
101 canonial. C'était le Dimanche de la très sainte Trinité^m.

102 Dans toute la traversée, nous gardâmes exactement
103 nos règles. Nous avons une belle chambre, car encore
104 que Madame eût frété un navire, pour plus grande sûreté,
105 Messieurs de la Compagnie nous mirent dans l'amiralⁿ.
106 Cette chambre était si grande que nous y faisons l'Office
107 en chœurs, les Hospitalières d'un côté et nous de l'autre.
108 Nous y couchions et prenions nos repas. Elle fermait
109 comme une salle; il y avait de belles fenêtres qui nous
110 donnaient de l'air. Nous étions onze personnes logées
111 à l'aise^o. Notre voyage d'aller dura trois mois^p. Notre-

96 Nord], [d'où nous ne nous étions pu encore retirer] 102 dans toute la traverse 103 belle chambre] [qui nous était avantageuse à cet effet] 104 Madame [notre fondatrice] 106 grande [et si commode]

m. Le 19 juin.

n. Le Saint-Joseph, commandé par le capitaine Bontemps.

o. Trois Ursulines avec Madame de la Peltrie et sa suivante, trois Hospitalières avec une domestique, et deux autres personnes inconnues, car il ne faut pas faire rentrer le P. Vimont et un frère coadjuteur dans ce nombre. Voir plus loin.

p. Du 4 mai au 1^{er} août, en comptant l'escale à Tadoussac.

112 Seigneur nous fit la grâce d'entendre la sainte Messe et y
113 communier tous les jours, excepté treize jours que les
114 tempêtes agitèrent trop violemment ce vaisseau, en
115 sorte qu'on ne se pouvait tenir^q.

116 Nous pensâmes encore périr par deux fois. L'une,
117 lorsque nous descendîmes à la première terre pour aller
118 rendre nos vœux à la très sainte Vierge, ainsi qu'on
119 l'avait promis, la chaloupe pensa tourner, à cause que
120 chacun était désireux d'aller remercier cette divine
121 Mère; l'on se jeta à la foule, en sorte que nous fîmes à
122 deux doigts de couler à fond sous le navire. L'autre fois,
123 les brunes ayant fait perdre la route, nous fîmes environ
124 soixante lieues sur les rochers sans en pouvoir sortir^r.

125 Nous fîmes rencontre de plusieurs Sauvages, abordant
126 aux terres : ce qui nous apporta une grande joie. Ces
127 pauvres gens n'ayant jamais vu personnes faites comme
128 nous, étaient tous dans l'admiration, et, lorsqu'on leur
129 dit que nous étions des filles de Capitaines qui, pour
130 l'amour d'eux, avions quitté notre pays, nos parents et
131 toutes les délices, ils étaient ravis d'étonnement, et
132 encore plus, que c'était pour instruire leurs filles, à ce
133 qu'elles ne fussent pas brûlées dans les feux, mais pour

129 Capitaines] [*car il leur fallait parler à la mode de leur pays*] 112 qui] *remuait mon esprit*

q. Dans la rade même de Dieppe.

r. Marie intervertit l'ordre des accidents. Le premier mentionné se produisit aux approches de Québec. Le second au contraire avait eu lieu avant l'entrée dans le Saint-Laurent.

134 leur enseigner comme il fallait être éternellement bienheureux.
135 Ils ne pouvaient comprendre cela. Ils nous
136 conduisirent, suivant notre navire, jusqu'à Québec^s.
137 Revenant à mon discours, il faut avouer qu'il y a
138 plaisir d'endurer lorsqu'on a le cœur gagné à Dieu.
139 Quoique nous fussions bien logées, et soignées autant
140 qu'il se pût, et dans un très beau navire, accompagné
141 de tout comme j'ai dit, néanmoins, il y a tant à souffrir
142 pour les personnes de notre sexe et condition qu'il le
143 faudrait expérimenter pour le croire. Pour mon particulier,
144 j'y pensai mourir de soif; les eaux douces s'étant
145 gâtées dès la rade, et mon estomac ne pouvant porter
146 les boissons fortes, cela me faisait un mal qui me travaillait
147 beaucoup. Je ne dormis point presque toute la
148 traversée. J'y pâtissais un mal de tête si extrême que,
149 sans mourir, il ne se pouvait davantage. Et cependant,
150 mon esprit et mon cœur possédaient une paix très grande
151 dans l'union de mon souverain et unique Bien. Je n'en
152 faisais pas moins mes fonctions et tout ce qui était
153 nécessaire au prochain, excepté les trois premiers jours
154 que tout l'équipage fut malade, à cause des tempêtes

135-136 *comment cela se pouvait faire, et pour voir ce qui en arriverait, ils nous conduisirent [par terre] jusques à Québec, [sans cesse de jeter les yeux sur notre vaisseau]* 140 *navire accommodé de tout*

s. Les variantes de la *Vie* ne sont qu'une interpolation de l'Éditeur, qui ne connaissait ni le Saint-Laurent, ni ses rives, ni les canots d'écorce des Sauvages.

155 de la rade qui agitaient le vaisseau. Dieu soit éternellement

156 béni des miséricordes qu'il m'a faites en cet espace

157 de temps!

(1) Les trois Hospitalières étaient : la Mère Anne Lecointre de Saint-Bernard, 28 ans; la Mère Marie Forestier de Saint-Bonaventure de Jésus, 22 ans; la Mère Marie Guenet de Saint-Ignace, 29 ans, la supérieure de la nouvelle fondation. Elles emmenaient en outre une jeune domestique, Catherine Chevalier, âgée de 25 ans, qui fera plus tard profession comme sœur converse sous le nom de Catherine de la Passion. Les Hospitalières tenaient leur obédience de M. François de Harlay, archevêque de Rouen et comme tel Ordinaire de la Nouvelle-France. Harlay fut, avec Bertrand d'Eschaux, le premier évêque de France à autoriser des religieuses — et des religieuses cloîtrées — à s'engager dans les missions extérieures.

Faisant allusion à l'arrivée à Paris de Marie de l'Incarnation, la duchesse d'Aiguillon écrivait aux Hospitalières de Dieppe qu'elle envoyait à Québec pour sa fondation : « Ce m'a été une grande consolation de voir ces bonnes Ursulines qui vont aussi à Québec avec Madame de la Peltrie. L'on m'a promis que vous seriez toutes en même vaisseau. Je crois qu'il n'est pas besoin de vous exhorter de bien vivre avec cette compagnie, puisque la charité qui vous fait entreprendre un si long voyage doit être fort grande dans vos cœurs; et je m'assure que vous serez aussi unies dans la Nouvelle-France avec ces religieuses que vous l'étiez à Dieppe avec toutes vos sœurs, car Dieu vous a appelées toutes à une même vocation qui est un lien bien solide pour l'amitié. » (Lettre du 10 avril 1639 à la Mère de Saint-Ignace. Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.)

(2) *Vie*, p. 390. « Les hommes parlaient de ce voyage diversement et selon leurs inclinations... (Quelques-uns) qui connaissaient (la Mère de l'Incarnation) n'y pensaient qu'avec regret, disant que sa présence eût été capable d'attirer les bénédictions du ciel sur la ville et sur la province où elle eût demeuré... Sur quoi un ecclésiastique élevé en dignité, d'une science éminente et d'une piété extraordinaire, lequel avait quelque connaissance de l'intérieur de notre Mère et des grâces dont Dieu avait orné son âme, dit à son départ ces paroles remarquables : « La France ne sait pas la perte qu'elle fait en perdant la Mère de l'Incarnation. Si l'on connaissait sa sainteté et ce qu'elle peut auprès de Dieu, il n'y a personne qui ne s'opposât à sa sortie et qui ne fit son possible pour la retenir. »

(3) Nous avons trois récits, sinon quatre, du voyage des Ursulines et des Hospitalières à Québec. Le premier est une lettre écrite un mois après l'arrivée, par la Mère Cécile de Sainte-Croix, à son ancienne supérieure (Archives départementales de la Seine-Inférieure, Série D, Ursulines de Dieppe, 403); le second, une relation des Hospitalières, écrite en 1640 pour l'archevêque de Rouen et dont une copie fut utilisée, sans doute presque littéralement, par l'annaliste de l'Hôtel-Dieu de Québec en 1716 (Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec); le troisième, le récit de 1654 dans la Relation de Marie de l'Incarnation. Enfin, deux très courts fragments d'une lettre adressée par Marie à son fils. Laisant de côté ce dernier document, qui a existé mais qui ne peut plus servir à rien dans son état actuel, des trois autres récits le plus bref est celui de 1654. Il est le plus

éloigné des événements et il est écrit en fonction d'un état d'âme. Le plus précis et le plus circonstancié de tous est celui de l'Ursuline Cécile de Sainte-Croix. Nous le donnerons avec l'annotation convenable dans la Correspondance de Marie. Le récit des Hospitalières — son auteur est la Mère de Saint- Bonaventure — est lui aussi fort intéressant. Nous recueillerons plus loin toutes les données que ces mémoires nous fournissent sur le voyage de 1639.

(4) *Vie*, p. 396. « (Dans) une lettre qu'elle (m') écrivit à son arrivée à Québec, dans laquelle elle faisait le récit de tout son voyage, elle disait (en parlant de cette grande et effroyable glace) qu'au rapport de ceux du vaisseau et de ce qu'elle en avait vu elle-même, elle était grande comme une ville escarpée et munie de ses défenses. Il y avait des avances qui paraissaient comme des tours. Les glaçons s'étaient tellement accumulés au-dessus qu'on les eût pris de loin pour des donjons. Il y avait des flèches et des pointes de glace si élevées qu'étant montée au haut du vaisseau pour voir le péril qu'elle avait évité, elle n'en avait pu voir la cime. En un mot il ne se pouvait rien voir de plus épouvantable que cet écueil flottant, qui était peut-être le plus extraordinaire et le plus prodigieux en son espèce que la mer eût jamais produit. »

Cette dernière réflexion est naturellement de Dom Claude Martin. Charlevoix, qui n'a pas eu entre les mains la lettre de Marie, mais pour qui les glaces flottantes n'étaient pas des phénomènes fabuleux, a inséré, sans étonnement, dans sa monographie de la Vénérable Mère, le résumé de Dom Claude Martin, en lui donnant seulement à son habitude un tour plus littéraire. La rencontre des banquises troublait souvent la navigation; c'était le grand danger pour les bâtiments que les tempêtes avaient emportés trop haut dans le Nord. En 1632, Le Jeune écrit dans sa Relation : « Le 15 et 18 de May, estans encor esloignez des terres enuiron deux cens lieuës, nous auions rencontré deux glaces d'vne enorme grandeur, flottantes dans la mer; elles estoient plus longues que nostre vaisseau et plus hautes que nos masts. Le soleil donnant dessus, vous eussiez dit estre des eglises ou plustost des montagnes de crystal. A peine auroy-ie creu cela si ie ne l'avois veu. Quand on en rencontre quantité et qu'vn nauire se trouue embarrassé là dedans, il est bien-tost mis en pièces. » En 1635, le même Le Jeune écrit encore dans sa Relation : « On a veu ceste année des glaces espouuantables sur la mer, une entre autres de trente à quarante lieuës, d'autres disent de soixante lieuës d'estendue . Un pilote m'a assuré qu'il la costoierent trois fours et trois nuicts, ayans un assez bon vent en poupe, et qu'en quelques endroits elle auoit des campagnes toutes rases et en d'autres elle se relevoit en collines et en hautes montagnes. » (*Relation* de 1635. Chap . IV. Ramas de diuerses choses dressé en forme de Iournal.)

Extrait de : *Écrits spirituels de Québec. La relation de 1654. Tome deuxième*, publiés par Dom Claude Martin, réédités par Dom Albert Jamet, Paris, Desclée de Brouwer, 1930, p. 241-247; 253-254.

Texte préparé par Lyne Lavigueur, assistante de recherche au CÉMI